



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 25/09/2015  
Reçu en préfecture le 25/09/2015  
Affiché le  
ID: 200027068-20150922-2015\_09\_117-DE

**SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015**

2015-09-117- 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**  
**Date de convocation : 16 septembre 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers</b>			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
<b>Vice-Présidents</b>				Nouredine BOUCHERA	X		
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE			
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe LE GAL	X			Michel GALAND	X		
Isabelle HARDY	X			Jean-Paul GARRAUD			
Alain PAIGNE		X	Philippe BUISSON	Monique JULIEN	X		
Anne BERTHOMÉ				Gonzagues MALHERBE			
Corinne VENAYRE	X			Thierry MARTY	X		
Sébastien LABORDE	X			Fabienne MONTAUD			
Jacques MESPLEDE	X			Patrick NVET	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Sébastien LABORDE	Annie POUZARGUE		X	Thierry MARTY
Sabine AGGOUN	X			Laurence ROUEDE	X		
Gérard HENRY	X			Agnès SEJOURNET	X		
<b>Conseillers</b>				Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Jean-Louis d'ANGLADE				James SEYNAT	X		
Fabienne KRIER	X			Loïc MAGNAN			
Jean-Luc DARQUEST	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
David RESENDE	X			David REDON	X		
Sophie BLANCHETON				Joël BAYLE		X	Paul ARGIVIER*
Sylvie BOISSEL	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Odile BONHOMME-TIBY	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Véronique DICORRADO		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Jacques MESPLEDE
Michel FOULHOX	X			Kléber AUDINET	X		
Philippe HEFTRE		X	Odile BONHOMME-TIBY	Chantal DUGOURD	X		
Michelle LACOSTE	X			Alain MAROIS		X	Chantal GANTCH
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Philippe FAURT			
Bruno LAVIDALIE	X			Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Richard CROS			
Hélène ESTRADE		X	Philippe DURAND-TEYSSIER	Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOMÉ			
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY		X	Bernard NADEAU	Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCU*
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			<b>Sous-total</b>	42	13	
Catherine BERNADEAU	X			<b>TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir</b>			55

-----  
Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance  
-----

## POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

### AVENANT N°1 A LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'HEBERGEMENT D'EXTREME URGENCE (DHEU)

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente, en charge de la politique de la ville, de l'insertion et du CISPD,

Vu les délibérations du 14 février 2014 et du 26 mai 2014 votées par le Conseil communautaire, portant sur la formulation de demandes de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et la perception des sommes afférentes,

Vu l'article 8 de la convention du 6 novembre 2014 référencée 330723 14 DS02 0933P01434 stipulant que La Cali s'engage à produire au plus tard le 30 juin 2015 le compte rendu financier de l'action « DHEU »,

Vu l'article 11 de ladite convention détaillant les modalités de révision de ses dispositions,

Considérant que l'action « DHEU » est directement mise en œuvre par un partenaire de La Cali, le service Vict'aid de l'Institut Don Bosco, ayant perçu en 2014 à cet effet une subvention de 2250 € par l'intercommunalité,

Considérant que ladite action a pris du retard dans sa mise en œuvre, n'étant opérationnelle que depuis le mois de juin 2015,

Considérant que La Cali est de ce fait dans l'incapacité de produire un compte rendu financier dans les délais impartis,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 14 septembre 2015,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 15 septembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (55 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention relative à la mise en place d'un DHEU, en date du 6 novembre 2014, référencée 330723 14 DS02 0933P01434 = 2000,00 €, et tous les documents afférents

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Signature conforme  
Philippe BUISSON, Président,

de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 25/09/2015  
Recu en préfecture le 25/09/2015  
Affiché le \_\_\_\_\_  
ID : 200027068-20150922-2015\_09\_118-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION  
DU LIBOURNAIS**

**SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2015**

2015-09-118- 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**  
**Date de convocation : 16 septembre 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt-deux septembre à 18h00, le Conseil communautaire s'est réuni, à la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Noms	Présent	Pouvoir	Noms	Noms	Présent	Pouvoir	Noms
<b>Président</b>				<b>Conseillers</b>			
Philippe BUISSON	X			Claire BLONDEL			
<b>Vice-Présidents</b>				Nouredine BOUACHERA	X		
Fabienne FONTENEAU	X			Christophe DARDENNE	X		
Jérôme COSNARD	X			Valdo DUCLOS	X		
Jean-Philippe L'E GAL	X			Michel GALAND	X		
Isabelle HARDY	X			Jean-Paul GARRAUD			
Alain PAIGNE		X	Philippe BUISSON	Monique JULIEN	X		
Anne BERTHOME				Gonzagues MALHERBE			
Corinne VENAYRE	X			Thierry MARTY	X		
Sébastien LABORDE	X			Fabienne MONTAUD			
Jacques MESPLEDE	X			Patrick NVET	X		
Jean-François MARTINEZ		X	Sébastien LABORDE	Annie POUZARGUE		X	Thierry MARTY
Sabine AGGOUN	X			Laurence ROUEDE	X		
Gérard HENRY	X			Agnès SEJOURNET	X		
<b>Conseillers</b>				Denis SIRDEY		X	Laurence ROUEDE
Jean-Louis d'ANGLADE	X			James SEYNAT	X		
Fabienne KRIER	X			Loïc MAGNAN			
Jean-Luc DARQUEST	X			Jean-Luc BARBEYRON	X		
David RESENDE	X			David REDON	X		
Sophie BLANCHETON				Joël BAYLE		X	Paul ARGVIER*
Sylvie BOISSEL	X			Jean-Claude ABANADES	X		
Ocile BONHOMME-TIBY	X			Paquerette PEYRIDIEUX	X		
Véronique DICORRADO		X	Sylvie BOISSEL	Georges DELABROY		X	Jacques MESPLEDE
Michel FOULHOUX	X			Kléber AUDINET	X		
Philippe HEFTRE		X	Ocile BONHOMME-TIBY	Chantal DUGOURD	X		
Michelle LACOSTE	X			Alain MAROIS		X	Chantal GANTCH
Francis PEJEAN		X	Annie ESTEBAN*	Philippe FAURT			
Bruno LAVIDALE	X			Mireille CONTE-JAUBERT	X		
Philippe DURAND-TEYSSIER	X			Richard CROS			
Hélène ESTRADE		X	Philippe DURAND-TEYSSIER	Gérard MOULINIER	X		
Michel VACHER	X			Marcel BERTHOME			
Michel MILLAIRE	X			Chantal GANTCH	X		
Isabelle FEYRY		X	Bernard NADEAU	Pierre-Jean MARTINET		X	Dominique BERNESCUIT*
Bernard NADEAU	X						
Jean-Louis ARCARAZ	X			Sous-total	44	13	
Catherine BERNADEAU	X			TOTAL Présents, ou ayant donné pouvoir			57

-----  
Madame Isabelle HARDY a été nommée secrétaire de séance  
-----

**POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISP**  
**PROGRAMMATION 2015 D'ACTIONS SUBVENTIONNEES DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE DU**  
**QUARTIER DU CENTRE DE COUTRAS**

Sur proposition de Madame Fabienne FONTENEAU, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente, en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISP

Vu la délibération n° 2015-06-088 du Conseil communautaire de La Cali relative à la signature du Contrat de Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour la période 2015-2020, autorisant le Président à allouer une enveloppe budgétaire de 10 000 € destinée à financer les premières actions s'inscrivant dans le programme d'intervention du contrat de ville,

Vu l'appel à projet lancé par l'État en février 2015, via l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSé) au titre de la Politique de la Ville pour le cofinancement d'actions inscrites dans la programmation des Contrats de Ville,

Dans le cadre de cet appel à projet, sur les 20 projets déposés, 13 ont été sélectionnés par les instances de pilotage du Contrat de Ville et présentés à l'État qui les a retenus. Ainsi, l'ACSé a alloué aux opérateurs concernés un montant total de 40 000 € (soit 92 % des crédits sollicités).

Outre les crédits de l'ACSé au titre de la Politique de la Ville, certains opérateurs ont également sollicité financièrement La Cali pour la mise en œuvre de leurs actions. Le tableau ci-après présente cette programmation 2015 :

Axe	Opérateur	Action	Coût total	La Cali	Ville de Coutras	Etat (ACSé)	Département	Région	FSE/ FEDER	Autres
Cohésion sociale	Infodroits	Permanences d'information juridique	2520 €	1320 €		1200 €				
	Les Petits Débrouillards	La science en bas de chez toi	3648 €	400 €	400 €	1400 €	448 €	1000 €		
	Les Petits Débrouillards	Les experts du quotidien	1596 €	200 €		800 €		596 €		
Développement économique et emploi	ADIE	Dispositif d'aide à la création d'entreprises pour les jeunes	23851 €	2500 €		2500 €	1700 €	100 €	1577 €	15474€
	CIDFF	Ateliers collectifs en faveur de l'insertion professionnelle des femmes	4330 €	1000 €	330 €	2500 €	500 €			
	PLIE du Libournais	Action de mobilisation et dynamisation pour l'emploi	10000 €	1000 €		3000 €	5000 €		1000 €	
	Alter&Go et association D-PLACE	Auto-école sociale et solidaire	9900 €	1000 €		6900 €				2000 €
<b>Totaux</b>			<b>55845 €</b>	<b>7420 €</b>	<b>730 €</b>	<b>18300 €</b>	<b>7648 €</b>	<b>1696 €</b>	<b>2577 €</b>	<b>17474€</b>

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine et notamment par son article 7, incite à la mise en œuvre des Conseils Citoyens dans le cadre des Contrats de Ville,

A ce titre, accompagné par La Cali et la commune de Coutras jusqu'à sa constitution en association le 22 juin 2015, le Conseil Citoyen de Coutras doit maintenant devenir autonome dans son fonctionnement. Cette orientation fait l'objet d'une action à part entière dans la programmation du Contrat de Ville.

La Cali souhaite donc permettre l'autonomisation et le développement de l'association Conseil Citoyen de Coutras

A cet effet, il est proposé de lui allouer une subvention de 1 500 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 14 septembre 2015,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 15 septembre 2015,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation 2015,
- à verser une subvention à l'association Conseil Citoyen de Coutras à hauteur de 1 500 €,
- à signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur ainsi que l'association Conseil Citoyen de Coutras.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Reçu en expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président,  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais